

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 11 octobre 2021

Date de convocation : 7 octobre 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17 Procurations : 2 Votants : 19

L'an deux mille vingt et un, le 11 octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN, Patrick MOURA, Corinne PANATIER

EXCUSÉS : Frédéric TABON, Michel AURIGNAC

PROCURATIONS : Frédéric TABONE à Olivier CHARRET, Michel AURIGNAC à Patrick MOURA

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2021-53 : Convention d'achats groupés avec l'entreprise CAST FINANCES

M. le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise CAST FINANCES propose un service de négociation auprès de fournisseurs sélectionnés afin d'optimiser les coûts d'achats des approvisionnements de la commune.

Ainsi, CAST FINANCES :

- Réalise un audit des achats de la collectivité et une estimation des économies réalisables,
- Sélectionne et référence les fournisseurs de produits et services, négocie les conditions commerciales avec les fournisseurs,
- Conseille et accompagne la commune en termes d'achat.

La Commune devra payer une cotisation mensuelle et un pourcentage de 5% du montant hors taxe des achats.

Le Maire précise qu'une présentation a été faite en commission Finances le 4 octobre 2021. Après avoir présenté les principaux termes de la convention à l'assemblée, il lui demande de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir largement délibéré,

APPROUVE la convention proposée,

MANDATE le Maire pour signer la convention et mettre en œuvre cette nouvelle organisation des achats.

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

